



CONVERGENCE

Supplément à Convergence n° 317 • septembre 2011

Alerte alimentation mobilisons-nous



SPÉCIAL

Défense de l'aide aux plus démunis

De graves menaces pèsent sur l'aide alimentaire. Depuis juin, l'ensemble du SPF se mobilise et de nombreux témoignages de soutien sont recueillis.

Fin juin, les associations apprenaient que le programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) serait réduit de 367 millions d'euros. Il faut savoir qu'actuellement le PEAD est de 480 millions d'euros pour l'ensemble de l'Europe. Il permet d'apporter une aide alimentaire à 18 millions de personnes en Europe. En France, ce programme aide 3,5 millions de personnes à se nourrir. Sans cette

aide, les actions de solidarité alimentaire du Secours populaire sont menacées. Si une solution n'est pas rapidement trouvée, des problèmes de faim vont frapper notre pays. Cette restriction aurait des conséquences dramatiques sur le quotidien de personnes déjà victimes de beaucoup trop de privations. L'an dernier, les bénévoles du Secours populaire ont distribué plus de

© ERIC PRIVAULT



Au Secours populaire, il y a de plus en plus de personnes qui viennent pour se nourrir.

actions terrain

À PARTAGER!

Si vous avez des idées, des expériences originales de collecte, n'hésitez pas à nous en faire part. Toutes les bonnes idées sont à partager! Pour cela, envoyez vos remarques et suggestions à l'adresse suivante : convergence@secourspopulaire.fr

© SPF



JULIEN LAUPRÊTRE,
président du Secours populaire français

JULIEN LAUPRÊTRE

C'est une catastrophe!

À chaque fois que la nature se déchaîne, tsunamis, inondations, feux, tremblements de terre..., les bénévoles du SPF multiplient les initiatives pour apporter la solidarité aux victimes. Aujourd'hui, il s'agit de tout autre chose. Une décision prise par des humains, qui mène tout droit à une catastrophe alimentaire. S'il est difficile de s'y retrouver dans le dédale des directives européennes, celle-ci a le mérite – si l'on peut dire – d'être claire. En 2010, 18 millions d'Européens, dont 3,5 millions de nos compatriotes, ont reçu une aide alimentaire de l'Europe avec le programme européen

d'aide alimentaire aux plus démunis, le PEAD. En 2012, leur nombre risque d'être réduit de 75%. En 2013, le risque est grand, si plus rien n'est donné. Mais tout n'est pas joué. Prochaine étape le 19 septembre, avec une réunion des ministres européens de l'Agriculture. Avec les autres associations intéressées, la Croix-Rouge française, les Banques alimentaires, les Restos du cœur, qui sans cesse, jour après jour, recueillent des témoignages, pour les faire connaître aux élus, aux responsables politiques, associatifs, nous allons empêcher que la faim gagne du terrain dans notre pays.

||||| 90 millions de repas dont la moitié dépendait du PEAD. Qu'arrivera-t-il si plus de la moitié de cette aide disparaît? Face à cette situation, le Secours populaire se mobilise, avec les associations d'aides alimentaires, avec les bénévoles, les personnes aidées, les donateurs et les élus et a lancé une grande campagne de sensibilisation depuis le début de l'été: avec des recueils de témoignages dans les cahiers « le Dire pour agir », des courriers aux élus, des rencontres-débats autour des questions de l'aide alimentaire dans les départements.



© JOËL LUMIEN

L'alimentation, un poste de dépenses important pour les familles.

EN CHIFFRES

Le PEAD représente entre **23 %** et **55 %** des denrées distribuées par les associations françaises.

80 MILLIONS d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté.

18 MILLIONS d'Européens bénéficient du PEAD.

Le SPF a distribué **90 MILLIONS** de repas en 2010.

Quelques exemples

Depuis l'annonce de la diminution de l'aide du PEAD, les réactions sont nombreuses. Élus, dirigeants associatifs et bénéficiaires se rassemblent pour sa défense et son maintien.

Dans les fédérations

Les responsables de l'accueil informent toutes les personnes reçues. Des témoignages sont ainsi recueillis. Les réactions d'indignation et de colère sont nombreuses. Les familles s'inquiètent pour l'avenir. Dans les locaux du SPF, les bénévoles affichent les premières réactions. Des discussions s'engagent alors pour expliquer les dangers qui pèsent sur l'aide alimentaire. **【En savoir plus : www.secourspopulaire.fr (rubrique actualité)】**

Interpeller les élus

Dans l'Allier, dans la Sarthe et dans de nombreux départements, le SPF s'est adressé aux élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux et européens. L'envoi de courriers aux instances politiques a pour but d'interpeller les pouvoirs publics sur la gravité de la situation et de leur demander leur appui pour peser sur la décision européenne. De nombreux élus ont déjà répondu qu'ils soutenaient le SPF dans sa démarche.

Une lettre commune des associations

Quatre associations bénéficiaires du PEAD ont fait une déclaration commune pour défendre l'aide alimentaire aux plus démunis. Signée par les présidents de la Croix-Rouge française, des Banques alimentaires, des Restos du cœur et du Secours populaire français, celle-ci demande que le PEAD soit à la fois pérennisé et renforcé.

【Document disponible dans les fédérations.】

À Clermont-Ferrand, les dirigeants du SPF, des Banques alimentaires, de la Croix-Rouge française, des Restos du cœur et du Secours catholique unissent leurs forces.



© FRANCIS CAMPAGNONI

Au moins 1 euro par Européen
« Notre position est claire : les années où les stocks viennent à manquer, la Commission européenne doit être autorisée à débloquer de l'argent. Il nous paraît aussi nécessaire de revaloriser le PEAD. Celui-ci devrait représenter au moins 1 euro par citoyen européen, soit autour de 500 millions d'euros par an. (...) L'attribution d'une aide alimentaire en chute libre crée un grand émoi dans la population française. Cela nous encourage à nous mobiliser. Nous faisons circuler les cahiers « le Dire pour agir » dans lesquels les premiers intéressés peuvent faire part de leur indignation. Par ailleurs dès la rentrée, des initiatives publiques aux formes multiples, seront organisées dans toute la France. Nous allons sensibiliser la population dans son ensemble, au sort qui est fait aux plus pauvres. »

JEAN-LOUIS CALLENS, secrétaire national chargé des questions alimentaires au SPF

la campagne

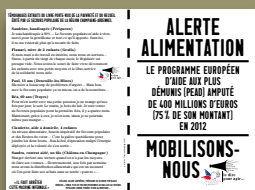
de rentrée

OUTILS



DEUX AFFICHES DISPONIBLES

Comme de nombreux bénévoles, donateurs ou bénéficiaires déjà mobilisés, vous aussi vous êtes invités à réagir. N'hésitez pas à télécharger les affiches et à les diffuser le plus largement possible.



VOUS POUVEZ RÉAGIR EN TÉMOIGNANT

Soit directement en ligne (sur le site du SPF, www.secourspopulaire.fr), soit en remplissant les cahiers « Le Dire pour agir »

spécial Alerte PEAD ; vous pouvez télécharger le dépliant. Une partie de ce document est destinée à être affichée pour sensibiliser le grand public.

DOCUMENTS DISPONIBLES DANS LES FÉDÉRATIONS

Plus que jamais le SPF a besoin de votre soutien. Pour cela, vous pouvez vous engager au sein du SPF en devenant bénévole, en faisant un don à l'association...

BÉNÉVOLE et fier de l'être
REJOIGNEZ
LE SECOURS POPULAIRE
01 44 78 21 00.

80 000 bénévoles mettent en œuvre la solidarité au quotidien. En France, dans le monde entier. Au près de jeunes, de retraités, de familles, au près de ceux que la détresse n'épargne pas. Avec chaleur, générosité, responsabilité. Alors, pourquoi pas vous ?

Les bénévoles, les bénéficiaires, les donateurs s'unissent pour que le plan européen d'aide aux plus démunis soit maintenu.



CONFÉRENCE DE PRESSE Dans de nombreuses structures du SPF, des conférences de presse ont été organisées depuis fin juin. Le 21 juillet 2011, les délégués des quatre départements bretons se sont adressés à la presse pour lancer un appel au maintien de l'aide alimentaire. Dans cette région, le nombre des personnes aidées est passé, en deux ans, de 35 000 à 42 500. Julien Lauprêtre, le président du SPF, était présent. Partout, la presse doit être sollicitée pour relayer l'information.



RECUEIL DE TÉMOIGNAGES À ce jour des milliers de témoignages ont été recueillis dans toute la France (en Gironde, dans le Calvados, dans le Nord...). Le flyer « Alerte Alimentation » circule dans toutes les permanences d'accueil. Bénéficiaires, bénévoles et donateurs s'expriment sur la baisse de l'aide alimentaire. Indignés pour la plupart, ils soutiennent le SPF dans son action. Un document à faire circuler et à faire connaître le plus largement possible.

AVEC LES PERSONNALITÉS Le comité de Montluçon vient d'adresser des courriers aux personnalités politiques de son département. Sénateurs, députés, conseillers généraux et régionaux, maires... Ce courrier était accompagné du flyer « Alerte alimentaire ». Dans le même temps, le flyer était également distribué à toutes les personnes venant au comité. **En savoir plus :** **fédération de l'Allier au 04 70 46 43 52**

SEMAINE DE SENSIBILISATION En Seine-et-Marne, les bénévoles s'adressent au public. Recueil de témoignages des bénéficiaires dans tous les comités et antennes du département ; interpellation de tous les élus à chaque fois que c'est possible ; diffusion des affiches et préparation d'une semaine de mobilisation départementale du 12 au 19 septembre 2011.

En savoir plus : **fédération de Seine-et-Marne au 01 64 39 88 70**



ACTIONS AVEC LE NUMERO « ALERTE »

« Un monde en lutte pour se nourrir », tel est le titre du cinquième « Alerte Pauvreté », numéro spécial de « Convergence ». Des reportages et des témoignages sur les difficultés rencontrées par plus d'un milliard d'êtres humains aujourd'hui confrontés à la faim.

Des fédérations et des comités réfléchissent à la manière de l'utiliser pour sensibiliser au problème du PEAD, qui est abordé dans ce journal de 116 pages. **Disponible dans les fédérations dès le 22 septembre et à commander dès maintenant sur le site. Prix de vente 6 euros.**

réflexions solidaires

Le Secours populaire est une association de mise en mouvement de la solidarité où, régulièrement, expériences de terrain et analyses se trouvent au cœur des débats.

Il faut maintenir une aide européenne aux plus démunis

Depuis le mois de juin, le SPF a appris que le programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) allait être diminué de 367 millions d'euros en 2012. Une situation intolérable qui inquiète les associations.

Jusqu'en 2013, le fonctionnement du PEAD est basé sur les excédents agricoles de l'Union européenne. Un pourcentage de produits émanant de ces surplus est confié aux associations humanitaires via les États d'Europe et est destiné aux plus démunis.

Depuis quelques années, l'Office mondial du commerce a recommandé la suppression de ces stocks et la révision de la politique agricole commune de l'Europe sur ce sujet. Au fil des années, et suivant les conjonctures, les surplus ont disparu ou disparaissent petit à petit. Dans le même temps, les besoins en aide alimentaire se sont multipliés.

La Commission européenne a dû compléter le manque de surplus nécessaire au PEAD par une enveloppe financière. En 2009, il n'y a pas eu de surplus. Elle a dû verser une enveloppe de 500 millions d'euros (480 pour l'achat de produits et 20 pour les frais de logistique et de transport). Grâce à ce système d'ajustement, le PEAD a ainsi pu être reconduit dans des quantités identiques, notamment en 2008 et en 2009.

Or, un certain nombre de pays* qui ne souhaitent pas bénéficier du PEAD ne sont pas favorables à ces « aides financières » car, selon eux, cette aide doit reposer uniquement sur des surplus agricoles. Ils ont donc porté plainte contre ce mode de fonctionnement. Interprétant un article du règlement européen du dispositif du PEAD, la Cour européenne de justice a considéré que le recours au complément financier ne peut exister que de façon marginale.

Les associations mobilisées

Concrètement, une telle décision entraîne, pour l'année 2012, un budget du PEAD uniquement basé sur les surplus. Soit un budget d'un montant de 113 millions contre 480 millions d'euros en 2010, pour 20 pays, c'est-à-dire une baisse de 75%. En ce qui concerne plus particulièrement la France, le budget passera de 72 millions d'euros à 15,8 millions d'euros. Une telle décision a bien évidemment des conséquences dramatiques sur les actions de solidarité en direction des familles.

« La crainte c'est que l'on ne puisse plus répondre à la demande des familles. C'est une vraie mise en danger de la population. Certains seront sans doute amenés à mendier. »

LAETITIA PILLUT,
responsable administrative du SPF de l'Yonne

Pour sa part, le SPF a une position claire qu'il a toujours défendue. Les années où les stocks sont insuffisants, la Commission européenne doit être autorisée à débloquent de l'argent pour que les associations puissent continuer à aider les familles. En Europe, 18 millions d'Européens de 20 pays reçoivent une aide alimentaire grâce au PEAD. À l'échelle nationale, 3,5 millions de personnes sont soutenues par ce programme mis en oeuvre par 4 associations (la Croix-Rouge française, les Banques alimentaires, les Restos du cœur et le Secours populaire). Pour le Secours populaire, qui a distribué 90 millions de repas en 2010, le PEAD représente plus de la moitié de cette aide alimentaire.

Ces quelques chiffres permettent de mesurer l'ampleur de ce qui va arriver en 2012.

Danger pour les familles

Dans les fédérations du SPF, cette décision provoque émoi et colère. Alors que le nombre de personnes aidées ne cesse d'augmenter d'année en année, on ne peut envisager de réduire l'aide européenne. Pour Sonia Serra, secrétaire générale de la fédération des Bouches-du-Rhône, cette annonce est lourde de conséquences : « Nous sommes choqués par l'abandon programmé de l'aide alimentaire européenne. Concrètement, cela signifie que, pour les 10 000 familles des Bouches-du-Rhône qui bénéficient d'une aide alimentaire, tous les quinze jours, la quantité de produits frais et de conserves devra être réduite de moitié. » Dans l'Yonne, pour les Icaunais, même réaction. Sur les 12 tonnes annuelles distribuées aux 2 800 bénéficiaires icaunais, 8 proviennent de l'Union européenne. Pour Laetitia Pillut, responsable administrative du Secours populaire de l'Yonne : « La crainte, c'est qu'on ne puisse plus répondre à la demande des familles. C'est une vraie mise en danger de la population. Certains seront sans doute amenés à mendier. »

Quoi qu'il en soit, il n'est pas question pour les dirigeants du SPF de choisir entre les plus pauvres des pauvres. C'est pourquoi, depuis trois mois, dans les antennes et les comités, les responsables réfléchissent à une réorganisation pour répondre à ces nouvelles contraintes. Mais surtout, tous comptent bien que toutes ces réactions vont permettre la mise en place d'un système pérenne d'aide alimentaire en Europe.

*Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Suède, Danemark, Pays-Bas et la République tchèque.

Ce qu'ils en pensent...

Depuis le mois de juin, le SPF s'engage pour la défense et le maintien du PEAD. Des témoignages de personnes aidées sont recueillis dans les permanences d'accueil, des bénévoles et des donateurs réagissent également, des élus apportent leur soutien au SPF. Voici quelques témoignages recueillis durant l'été dans les locaux de l'association.

« Je suis bénévole au SPF de Dôle, et cette nouvelle nous l'avons très mal accueillie ! Ici, nous servons plus de 400 familles par mois et recevons trois fois par semaine des personnes pour des dépannages d'urgence. Notre souci est de savoir comment vont vivre toutes ces personnes si nous ne sommes plus là. »

JOSIANE,
Dôle (Jura)

« Je suis bénévole à la Banque alimentaire de Chartres et ce projet de diminution des aides est inadmissible alors que les demandes sont, malheureusement, de plus en plus nombreuses. Nous devons réagir. »

MICHEL,
Chartres (Eure-et-Loir)

« En tant que trésorier du comité de Beaune, je redoute que nous soyons contraints de réduire le montant de nos aides alimentaires ou de limiter le nombre de bénéficiaires. C'est inadmissible, quand on connaît la situation des familles. »

JEAN,
Beaune (Côte-d'Or)

« J'interviens au Secours populaire de Brest et chaque jour qui passe nous amène des personnes plus démunies et plus nombreuses. Notre bonne volonté ne suffit pas. Nous avons besoin d'un soutien européen aujourd'hui et demain. »

ANDRÉE-MARIE,
bénévole à Brest (Finistère)

« Bénévole au SPF, je suis indignée de voir que le nombre de familles aidées a doublé en deux ans. J'ai souvent le sentiment de faire peu avec l'aide alimentaire qu'on leur donne, alors s'il faut diviser par deux la quantité, ou par deux le nombre de familles... Battons-nous ensemble, bénévoles et bénéficiaires jusqu'à ce qu'on soit entendu. »

LILIANE,
Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire)

« Bénévole dans le Var, je soutiens l'action du SPF. Quel plaisir de voir un enfant ou un adulte sourire, quand il sait que le soir il aura quelque chose dans son assiette. »

MICHEL,
Toulon (Var)

« Nous sommes contre la diminution des aides aux associations, car si cela devait arriver, comment ferions-nous pour payer les factures et nous nourrir avec seulement 1 000 euros par mois. Heureusement que le Secours populaire est là pour nous aider, aussi bien matériellement que moralement. Merci à tous les bénévoles. »

CLAUDE ET JOCELYNE,
Étapes (Pas-de-Calais)

« La restriction européenne aux plus démunis entraînera et amplifiera la misère des populations déjà en profonde détresse. Unissons-nous afin que ces décisions ne soient pas adoptées. »

ANONYME

« Je suis maman d'une petite fille de cinq ans, mes ressources sont très faibles. Je vais au Secours populaire pour avoir de la nourriture car, une fois toutes les charges payées, il ne me reste pour ainsi dire rien pour vivre. Et grâce au Secours populaire, nous pouvons faire chaque année un voyage, chose que je ne pourrais pas m'offrir sans aide. Alors, merci au SPF. »

UNE MAMAN RÉVOLTÉE

« C'est une décision inhumaine. Des jours sombres se profilent à l'horizon pour les Européens les plus pauvres. J'exprime mon soutien pour vos actions envers les plus pauvres et les plus démunis. »

TONY

« C'est une honte ! Que vont devenir les plus démunis ? Je suis bénévole au SPF, j'y vois beaucoup de personnes désemparées et dans une misère énorme avec des enfants, mais aussi des personnes âgées qui ne touchent presque rien à la retraite et qui ont faim, elles aussi. »

DOMINIQUE,
Gourdon (Lot)

« Une telle décision mettra en péril la vie des plus démunis, il convient au contraire de renforcer les actions à destination des populations qui vivent quotidiennement dans une précarité inacceptable. Prendre une telle décision, c'est véritablement mettre en péril la vie de ces personnes et de leurs enfants. »

MARTINE,
Saint-Michel-sur-Orge (Essonne)

« Je soutiens le SPF en m'indignant contre la réduction du PEAD en 2012. En espérant qu'une solution soit trouvée d'ici là, afin que les plus démunis ne soient pas privés de l'aide la plus basique : se nourrir. »

LAURENCE,
Drancy (Seine-Saint-Denis)

EN CONTACT AVEC LE SPF

- Pour en savoir plus, rapprochez-vous des fédérations et comités de votre département.
- Pour connaître l'actualité de l'association, il existe un site : www.secourspopulaire.fr.

Une rubrique actualité vous donne régulièrement des informations sur les sujets qui font le quotidien de l'association.

Les libres-services de la solidarité

Alors que le droit à l'alimentation est reconnu depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948, on constate que beaucoup de personnes ne parviennent pas à se nourrir correctement, faute d'argent. Depuis 1945, le Secours populaire s'organise pour procurer aux plus démunis des produits alimentaires. Par le biais de collectes dans les magasins, de dons de certaines entreprises, de subventions, du PEAD... Cette aide alimentaire est principalement distribuée dans les libres-services, présents sur tout le territoire national. En effet, depuis 1994, le

Secours populaire a développé la pratique des libres-services où les personnes aidées font leurs courses, comme tout le monde et peuvent ainsi choisir parmi différents produits présentés, comme dans un magasin. En contrepartie, il leur est demandé une participation financière. Celle-ci étant calculée en fonction des ressources et de la composition de la famille. Ainsi, les familles viennent chercher la nourriture qui leur fait défaut, et ont le sentiment que leur dignité est respectée. Ils viennent choisir ce dont ils ont besoin.



Depuis 1994, le Secours populaire a installé des libres-services de la solidarité dans les fédérations.

ils sont la solidarité

BERNARD LEPARLIER,
bénévole à la
fédération de
Loire-Atlantique.

BERNARD (fédération de Loire-Atlantique)

Les perspectives sont plus qu'incertaines

« Bénévole depuis quatre ans à la fédération de Loire-Atlantique du Secours populaire, je souhaitais être à l'écoute des personnes aidées. Les relations humaines sont importantes, essentielles pour pratiquer la solidarité : c'est pourquoi j'ai choisi l'accueil. Bien qu'il ne faille pas négliger l'environnement familial, social, éducatif et les loisirs, dans la grande majorité des cas, les personnes qui frappent à nos portes, le font pour obtenir de quoi manger. Et les situations ne font que s'aggraver. En effet, une fois les charges fixes réglées, loyers, impôts,

assurances, les familles font le compte de ce qui leur reste et cela ne fait pas beaucoup. Ce n'est pas qu'un effet de style, mais les fins de mois arrivent de plus en plus tôt, et parfois le 12 du mois, il n'y a plus d'argent ou alors quelques dizaines d'euros pour une famille de 4 ou 5 personnes. Depuis quelques années, nous voyons arriver des personnes âgées, des demandeurs d'asile, des personnes seules, des travailleurs pauvres que nous devons aider. Alors que les demandes ne cessent d'augmenter, les moyens qui nous sont alloués aujourd'hui stagnent, et

les perspectives sont plus qu'incertaines. Il y a des produits qui nous manquent et qui coûtent cher. Grâce à nos initiatives de collectes (braderies, vestiaires...) nous arrivons à financer l'achat de certains aliments, ce qui nous permet de diversifier l'offre. Car la qualité, c'est important ; il faut pouvoir aider les familles au mieux, en respectant les équilibres nutritionnels. Aujourd'hui, nous sommes face à un vrai problème : comment aider plus de personnes avec moins de moyens ? Je m'interroge sur l'avenir de la solidarité. »

CATHY EVATORE,
bénévole et
responsable du comité
d'Annay-sous-Lens

CATHY (comité d'Annay-sous-Lens)

On s'inquiète pour les familles

« Je suis bénévole depuis cinq ans au comité d'Annay-sous-Lens. L'annonce de la suppression de l'aide alimentaire européenne aux plus démunis nous a mis en colère. Alors que nous avons de plus en plus de personnes qui viennent pour qu'on les aide à se nourrir, nous ne pouvons pas avoir moins à leur offrir. Quand je suis arrivée au comité, nous avions une trentaine de familles inscrites, aujourd'hui, elles sont plus de 50 et je pense que cela va encore augmenter d'ici à quelques mois.

J'ai immédiatement fait mettre une affiche à la porte du comité pour prévenir les familles et cela a souvent interpellé. Nous avons donc invité les personnes reçues à témoigner, ce qu'elles ont fait sur le site du SPF. Toutes sont inquiètes et nous disent qu'elles ne comprennent pas que de telles décisions puissent être prises. Actuellement, nous sommes mobilisés et nous nous sentons soutenus. Nous espérons que nos différentes actions aboutiront positivement. Néanmoins,

comme rien n'est encore sûr, nous réfléchissons à la façon dont il nous faudra faire face. D'abord, il est hors de question de refuser des familles, toutes les personnes que nous recevons doivent être aidées. Par contre, nous envisageons de développer les opérations caddies, de trouver des fonds pour acheter des produits. Peut-être nous faudra-t-il réduire les quantités données ? En tout cas, nous allons devoir trouver d'autres solutions, pour aider toutes les personnes qui viennent nous voir. »